

Réunion d'inf'eau du SAGE HVA Pesticides : Des initiatives en Haute Vallée de l'Aude



La qualité de la ressource en eau étant un enjeu majeur pour le SAGE Haute Vallée de l'Aude, je me réjouis de l'efficente

participation de différents acteurs du territoire à notre réunion d'inf'eau annuelle. Cette rencontre qui a mobilisé un public nombreux, a permis de mettre en valeur les initiatives prises en HVA pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Je me satisfais de voir que certains acteurs du territoire, conscients de cette problématique, s'investissent déjà pour préserver notre environnement, notre territoire et mieux gérer la ressource en eau.

Le SAGE de la HVA ne pourra atteindre son objectif d'améliorer la qualité de l'eau qu'avec la collaboration de tous : acteurs et usagers de notre territoire. C'est pour cela que je souhaite renforcer les actions de sensibilisation à la population en renouvelant ces rencontres et en développant davantage le partenariat entre le SAGE et les acteurs de la Haute Vallée de l'Aude. L'eau est une ressource fragile que nous devons protéger ensemble.

Je souhaite enfin remercier tous les participants pour avoir enrichi les débats, les intervenants pour nous avoir produit des exposés de qualité, et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour nous avoir accueilli dans ses locaux.

Edi' eau

> Les objectifs de la rencontre

Chaque année, le SAGE HVA organise une réunion d'inf'eau qui aborde une nouvelle thématique en matière de gestion des eaux. Cette année, les élus et leur population étaient conviés, le jeudi 13 juin à Limoux, à s'informer sur la qualité de l'eau un enjeu important du SAGE HVA et plus particulièrement sur le thème des pesticides.

L'objectif de cette rencontre était de découvrir les initiatives prises en Haute Vallée de l'Aude et moyens mis en œuvre pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.



Tour d'horizon des intervenants

Plusieurs intervenants sont venus pour présenter les actions mises en place dans leur structure à l'échelle du territoire.



Définition

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées

- pour détruire les adventices
- pour repousser ou tuer les organismes considérés comme nuisibles (ravageurs et champignons)

Plusieurs types :

herbicides, fongicides, insecticides, acaricides...

Nombreux utilisateurs :

jardiniers amateurs, communes, agriculteurs...

Règlementation

La mise sur le marché des substances actives nécessite une évaluation et un contrôle :

- du risque pour l'homme
- du risque pour l'environnement
- de l'efficacité agronomique
- de la distribution et de l'utilisation

La mise sur le marché est encadrée et harmonisée au niveau européen par la directive 91/414/CCE (mise en application en 1993), la liste des substances actives autorisées est inscrite en annexe 1.



CHIFFRES CLÉS

Consommation de pesticides en France :

3ème consommateur mondial
1er consommateur européen en tonnage (70 000 à 100 000 t de substances actives commercialisées par an)

[source: MEDDTL - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement]

Environ 300 matières actives homologuées

Valeurs limites en pesticides pour les eaux destinées à la consommation :

0,1 µg/L* par type de pesticide
0,5 µg/L* pour la concentration totale en pesticides

*µg/L : microgramme par litre



5 présentations

Dans un premier temps, cette rencontre a été l'occasion de rappeler la procédure SAGE et de faire un point sur l'état d'avancement du document en Haute Vallée de l'Aude. Ensuite, l'animatrice du SAGE accompagnée de sa stagiaire ont introduit le thème en donnant quelques informations et chiffres avant de laisser la parole aux intervenants.



Marie COMAT, animatrice du captage de la Digne d'aval a dressé un constat sur la qualité de l'eau autour du captage, véritable préoccupation sur ce territoire. Le puits connaît en effet des dépassements ponctuels des normes de qualité sur certaines molécules issues d'herbicides pourtant interdits en France depuis une dizaine d'années. Même si la tendance est à l'amélioration, le bassin d'alimentation du captage reste une zone sensible aux pollutions et doit faire l'objet d'une vigilance particulière.



Florian DELABROSSE, stagiaire à la Chambre d'Agriculture a présenté ses actions menées pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement, l'utilisation de mesures incitatives, et a développé les expérimentations qu'elle mène dans le cadre du plan Ecophyto, ecoviti et le projet biodivine.

Guillaume VAYSSE de la Cave Anne de Joyeuse, a expliqué l'engagement de sa structure dans une démarche de viticulture durable « Protect planet », a souligné le travail de sensibilisation et d'accompagnement effectué auprès des viticulteurs.

Enfin, **Alain MANGIN**, Directeur du service espaces verts de la ville de Limoux a développé leur nouvelle gestion des espaces verts sur la commune a travers la mise en place d'un PAPPH* : leur objectif étant de limiter les phytosanitaires et l'utilisation en eau. Ce projet faisant de Limoux une commune pilote a été réalisé grâce à l'appui technique et financier du Conseil Général.

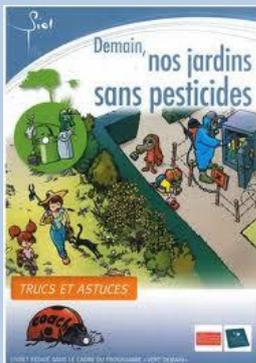
Ces différentes présentations ont permis l'ouverture du débat.

L'œil du photographe

Une exposition

Une exposition sur les pesticides intitulée « Demain, nos jardins sans pesticides » a été installée à la maison du département de Limoux.

Elle a été réalisée et gracieusement prêtée par le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux dans le cadre du programme « vert demain ».



Des débats riches et variés

Le temps de débat a été ponctué par de nombreuses questions. Les sujets abordés ont été principalement :

- L'impact des pesticides sur l'environnement et la santé
- L'utilisation illégale des substances interdites
- La situation en Haute Vallée de l'Aude
- Les initiatives prises sur notre territoire

Le public a remercié la qualité des interventions et a montré une réelle inquiétude quant à l'utilisation de produits phytosanitaires illégaux.

Impacts

L'utilisation de produits phytosanitaires peut présenter des risques pour la santé (effet immédiat ou à long terme), et pour l'environnement dans les conditions suivantes :

- En cas de dose non respectée,
- En cas d'usage inadapté,
- En cas d'utilisation à un mauvais moment

Réseau de surveillance de la qualité de l'eau

La Directive Européenne 2000/60/CE (Directive Cadre sur l'Eau) impose de mettre en place des programmes de surveillance de l'eau. Le but est de connaître l'état des milieux aquatiques et d'identifier les causes de leur dégradation, de façon à orienter puis évaluer les actions à mettre en œuvre pour que ces milieux atteignent le bon état. Pour répondre à ces objectifs des réseaux de suivi ont été mis en place au niveau national.



GLOSSAIRE

Le PAPPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles

C'est un plan communal qui a pour objectif de limiter le recours aux engrais et pesticides sur l'ensemble des espaces gérés par la commune (voieries, espaces verts, cimetières...).

Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et a différents objectifs :

- Reconquérir la qualité de l'eau
- Pérenniser l'utilisation des captages publics d'eau potable
- Préserver la santé des habitants et agents techniques

Le PAPPH prend en compte l'ensemble des problèmes qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau. Il repense ainsi l'usage des pesticides sur les espaces communaux mais aussi l'arrosage, le choix des plantations, la fertilisation de ces espaces...



Mesures prises pour la réduction des pesticides **A NOUS D'AGIR !**

*Plan ECOPHYTO 2018

Il a été mis en place par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, à la suite du Grenelle de l'environnement.

L'objectif est de réduire de 50% l'usage des produits phytosanitaires en agriculture d'ici 2018, si possible.

Le but est de réduire l'usage de ces produits et de diminuer l'impact de ceux qui restent indispensables pour protéger les cultures des parasites, des mauvaises herbes et des maladies.

Les outils :

- Formation des agriculteurs à une utilisation responsable des pesticides.
- Création de réseaux de fermes pilotes pour définir les bonnes pratiques.
- Mise en ligne, par région, de bulletins de santé du végétal pour informer sur l'arrivée des parasites.
- Mise en place d'un programme de contrôle de tous les pulvérisateurs utilisés pour l'application des produits

L'union européenne s'est engagée dans la réduction des pesticides.

Le Grenelle de l'environnement a fixé plusieurs objectifs :

- La réduction de 50 % des pesticides sur 10 ans : plan ECOPHYTO 2018*
- Le passage en agriculture biologique de 20% de la surface agricole utile en 2020

Dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la protection des aires d'alimentation de 500 captages a été engagée.

[source: ministère de l'agriculture, chiffres de 2006]



Bilan pesticide en HVA

Substances les plus retrouvées:

- Glyphosate
- AMPA (molécule issus de la dégradation du glyphosate)
- Trace de triazines (molécules interdites)

Bon état des cours d'eau dans l'ensemble.

Problématique au niveau des captages Digne d'Aval.



Propositions et Perspectives

Le Conseil Général se propose d'aider financièrement les communes souhaitant s'engager dans une démarche de développement durable dans l'achat des engins alternatifs.

Le SMMAR et le Conseil Général proposent d'organiser une journée de démonstration des techniques alternatives auprès des élus et services techniques sur la commune pilote de Limoux.

Pierre BARDIES propose de se retrouver avant la période de désherbage début 2014 pour une journée sensibilisation aux substances interdites.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Ours

100% SAGE journal d'information édité par le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières).

Rédaction : Isabelle PERREE

Conception-crédation : HVA Conseil

Réalisation : SAGE HVA

Photos et illustrations : SMMAR, Fotolia.com - ©

Pixel Embargo, © jossdim, © julien tromeur, ©

Dreaming Andy, © Gouraud Studio, © Beboy, ©

floris70, © Benjy,

© Michael Nivelet, © notkoo 2008.

